

Politique régionale Mer et Littoral

Pour une culture maritime partagée, au service de la transition maritime de la Bretagne : la Région s'engage en faveur de l'éducation à la mer

FEUILLE DE ROUTE 2025-2027

Dans le cadre de sa politique maritime, la Région mène depuis de nombreuses années une action en faveur de l'éducation à la mer. Celle-ci constitue un axe important de la nouvelle politique maritime régionale votée en 2023 dans la mesure où le développement d'une économie maritime forte (prise dans un sens large incluant à la fois les activités de production, les industries et l'innovation maritimes mais aussi les activités culturelles ou touristiques liées à la mer et au littoral) repose sur la diffusion et l'appropriation les plus larges possibles de la culture maritime au sein de la population bretonne. C'est en effet l'existence d'un sentiment de « maritimité » qui incitera les bretonnes à se tourner vers les filières maritimes, à créer, innover par et pour la mer et à valoriser et protéger le patrimoine et la biodiversité maritimes et littorales.

Différentes politiques régionales contribuent de façon directe ou indirecte à soutenir des actions d'éducation/médiation en faveur de la culture maritime, que ce soit au titre de la politique du patrimoine, de la culture, des projets éducatifs des lycées, de la biodiversité, des ports, de la formation/orientation, de l'égalité, etc. La présente feuille de route apporte à cette multitude d'actions un cadre et des objectifs structurés, afin de renforcer la cohérence de l'action régionale et une meilleure complémentarité des dispositifs au bénéfice des acteurs de terrain et de leurs publics.

Dans cette perspective, trois grands objectifs stratégiques sont proposés pour guider l'action régionale des années à venir :

- **Objectif Stratégique 1 : Favoriser l'accès du plus grand nombre à la culture maritime**
- **Objectif stratégique 2 : Faire de l'éducation à la mer un outil au service des transitions**
- **Objectif stratégique 3 : Favoriser les coopérations entre acteurs par la mise en réseau et l'interconnaissance**

Ces objectifs sont eux-mêmes déclinés en 15 axes de travail opérationnels dotés d'indicateurs qui permettront de suivre l'atteinte des résultats et de faire évoluer les actions autant que de besoin.

Je vous demande de bien vouloir approuver cette feuille de route en faveur de l'éducation à la mer pour la période 2025- 2027.

Le Président
Loïc CHESNAIS-GIRARD

Feuille de route régionale en faveur de l'Education à la mer

2025-2027

Table des matières

I. Pourquoi soutenir l'éducation à la mer	3
1.1. La culture maritime, levier du développement régional	3
1.2. Développer la culture maritime par l'éducation à la mer.....	5
II. Les enjeux et objectifs de la feuille de route "Education à la mer"	6
2.1. Un secteur dynamique mais vulnérable.....	6
2.2. Une démarche partagée	7
2.3. Des enjeux et des objectifs explicités et structurés	8
III. Pilotage et évaluation	12
Annexe 1 – Qu'est-ce que la culture maritime ?.....	14
Annexe 2. Ce que la Région fait déjà	17
Annexe 3. Plan d'actions détaillé 2025-2027	21

I. Pourquoi soutenir l'éducation à la mer

1.1. La culture maritime, levier du développement régional

La plupart des régions littorales affirment et valorisent leur maritimité. Pour la Bretagne, dont on dit communément que « la mer fait partie de son ADN », la maritimité constitue un axe de différenciation majeur reconnu par l'institution régionale lors de l'adoption en session d'octobre 2023 de sa nouvelle politique maritime régionale.

Le 3^{ème} axe prioritaire de cette nouvelle politique maritime régionale (« Faire de la mer un vecteur de rayonnement à l'international et un vecteur d'identité et de bien-être pour les Bretonnes et les Bretons ») rappelle que « *la mise en œuvre de cette politique ne sera possible qu'avec l'engagement, la créativité et l'audace d'hommes et de femmes, et la dynamique collective qui doit s'organiser autour de la mer. La mer doit devenir un réflexe et une fierté pour tous, un bien commun dont chacun doit se sentir dépositaire et responsable quant à son avenir. La mer doit être le socle d'un nouveau contrat social – un trait d'union qui unit et fédère tou-ttes les Breton-nes. Cette conscience collective et l'engagement de chacun-e doivent être cultivés dès le plus jeune âge et entretenus au quotidien.* »

⇒ Une politique maritime ambitieuse nécessite d'être accompagnée d'une **action volontariste en faveur d'une culture maritime partagée par le plus grand nombre** qui permette à chacun de mieux connaître et s'appropriier la mer et le littoral, de les vivre comme de réels espaces d'opportunités.

Comme le montre le CESER dans son étude « *Fondations et expressions de la culture maritime en Bretagne* » (2021), la culture maritime nourrit le dynamisme régional autant qu'elle en est nourrie : favoriser l'appropriation de la culture maritime par le plus grand nombre s'inscrit dans **un cercle vertueux en faveur d'un développement régional davantage tourné vers la mer** qui irrigue par extension l'ensemble de la société et de l'économie bretonne (cf. figure 1). À l'inverse, un accès insuffisant à la culture maritime, le manque de visibilité ou d'intérêt porté à ses différentes dimensions génère un déficit de maritimité qui s'auto-entretient et détourne des opportunités offertes par ce secteur.

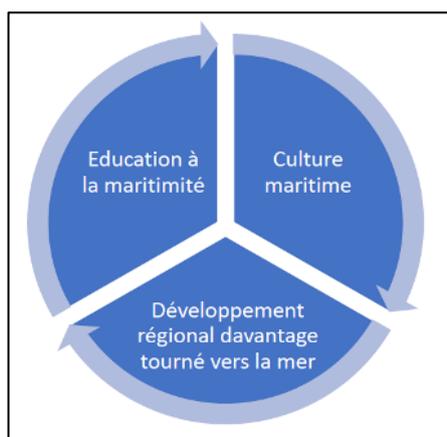


Fig. 1. Le cercle vertueux de l'éducation à la mer (extrait du rapport du CESER 2021)

Le « **Projet pour la Bretagne** » adopté par l'assemblée plénière en 2022 bénéficie à plusieurs titres des retombées d'une action volontariste en faveur de la culture maritime, et ce d'autant plus que **le champ de la culture maritime, envisagé dans une perspective large du concept de « culture »¹, recouvre un ensemble d'éléments très vaste que l'on peut regrouper en 5 composantes principales** (pour plus de détails cf. annexe 1 « Qu'est-ce que la culture maritime ? ») :



En renforçant ces composantes, **l'action régionale en faveur de la culture maritime nourrit plusieurs engagements :**

- **« Plus de Bretagne »**

À travers le soutien aux fêtes et festivals maritimes, la valorisation des savoirs et pratiques des gens de mer, l'élargissement de l'accès aux usages récréatifs de la mer, la diffusion des connaissances scientifiques ou profanes sur la mer et le littoral, la mise en scène de la mer dans la création artistique et culturelle, ou encore la valorisation des paysages maritimes et littoraux naturels ou anthropisés, l'action régionale conforte une des dimensions essentielles de **l'identité régionale, de son attractivité et de sa vitalité culturelle** présente et future.

- **« Bien-vivre dans une Bretagne en bonne santé »**

Comme en témoigne le concept émergent de « **santé bleue** », fréquenter la mer/le littoral, être en contact avec ses éléments naturels, y pratiquer des activités de loisir, consommer des produits de la mer, s'ouvrir sur les imaginaires maritimes préserve et stimule la santé physique et psychique et contribue au bien-être individuel et collectif. Réciproquement, un des premiers leviers pour préserver un littoral et des espaces maritimes en bonne santé (biodiversité, qualité de l'eau, réduction des déchets marins...) réside dans la meilleure connaissance et l'appropriation de ces espaces, dans une meilleure compréhension des enjeux de cohabitation des usages qui s'y déploient². Soutenir la culture maritime concourt donc à construire les bases

¹ Selon l'article 2a de la Déclaration de Fribourg de 2007, le concept de culture recouvre « les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement ».

² Dans l'enquête Starfish 2030, pilotée par l'Ifremer, à la question « Quelles sont les mesures les plus efficaces pour protéger les écosystèmes aquatiques et promouvoir un usage durable de la biodiversité ? », l'éducation est la réponse prioritaire parmi les mesures proposées (choisie par 57 % des répondants).

d'une santé globale³ intégrant l'interdépendance des sociétés humaines et des écosystèmes naturels.

- **« Plus d'emploi, moins de carbone »**

La culture maritime est un secteur économique en soi, **créateur d'emploi et de retombées pour les territoires**, à travers les activités touristiques et de loisir, la production et la médiation culturelle, l'événementiel, etc. D'autre part, elle contribue au dynamisme de nombreux secteurs d'activités partiellement ou totalement maritimes, car elle constitue une porte d'accès sur le monde de la mer et du littoral, ses métiers, ses filières. Elle donne les clés indispensables pour innover avec/par/pour la mer. De même, la culture maritime, à travers les connaissances et techniques spécifiques des gens de mer, la recherche et l'innovation maritimes contribuent à **l'émergence de solutions décarbonées** pour l'avenir de la Bretagne : transport vélique et cabotage, énergies marines renouvelables, productions agro-alimentaires de proximité (algues, pêche...), etc.

La course au large : un exemple de ce que la culture maritime apporte au développement régional

Le domaine de la course au large, domaine d'innovation et de compétitivité très poussé, illustre la contribution de la culture maritime au dynamisme régional puisqu'elle ne pourrait s'être développée sans le terreau de maritimité propre à la Bretagne, sa culture du nautisme, les pratiques et connaissances séculaires en matière de navigation ou de construction de navires développées par les gens de mer. À son tour, l'industrie de la course au large stimule l'appétit de mer d'un public de plus en plus large via la médiatisation des grandes transats et les dispositifs pédagogiques qui les entourent comme les transats virtuelles. *In fine*, cela contribue au dynamisme de toute une filière industrielle et des territoires où elle est implantée - la « Bretagne Sailing Valley » - en contribuant à sa visibilité et son attractivité.

1.2. Développer la culture maritime par l'éducation à la mer

Comme le préconisait le groupe de travail régional "Eduquer à la mer" animé en 2013-2014 par la Région, l'Académie et le Réseau Education à l'Environnement en Bretagne (REEB) dans le cadre du réseau Melglaz, permettre à chacun, jeune ou adulte, femme ou homme, professionnel ou simple citoyen, de s'approprier la mer, ses différentes dimensions, les enjeux qui s'y déploient, implique qu'« *un message fort d'une éducation à la mer et au littoral doit être clairement posé et porté par des initiatives innovantes, des expérimentations qui favorisent l'éveil du sens critique. Ces initiatives doivent être mises en œuvre par des éducateurs - qui peuvent être des enseignants, animateurs, moniteurs, bénévoles, professionnels... - formés à ces enjeux et doivent être basées sur des outils adaptés.* »

Ainsi, **l'acquisition d'une culture maritime nécessite de passer par des dispositifs de médiation relevant de l'éducation formelle comme non formelle** qui s'appuient sur les compétences et connaissances de celles et ceux que le CESER de Bretagne désigne collectivement sous le terme de **"passeurs de culture maritime"**.

Depuis une dizaine d'année, plusieurs jalons ont été posés dans l'émergence d'une politique régionale structurée en faveur de cet écosystème des passeurs de culture maritime :

- lancement de deux appels à projets "éduquer à la mer" en 2015 et 2016 qui ont permis de soutenir des projets très divers tant par leurs thématiques que par leurs cibles ou le profil des structures porteuses (23 projets pour un total de 110 000 €) ;

³ Le groupe d'experts de haut niveau FAO/PNUE/OMS/OMSA définit l'approche *One Health* (une seule santé pour les êtres vivants et les écosystèmes) comme « *une approche intégrée et fédératrice qui vise à équilibrer et optimiser durablement la santé des personnes, des animaux et des écosystèmes. Elle reconnaît que la santé des humains, des animaux domestiques et sauvages, des plantes et de l'environnement au sens large est étroitement liée et interdépendante. L'approche mobilise de multiples secteurs, disciplines et communautés à différents niveaux de la société pour travailler ensemble afin d'améliorer le bien-être et de lutter contre les menaces pour la santé et les écosystèmes, tout en répondant au besoin collectif d'eau, d'énergie et d'air propres, d'aliments sains et nutritifs, en prenant des mesures contre le changement climatique et en contribuant au développement durable* ».

- inscription d'un axe « éduquer à la mer » dans la Feuille de route mer et littoral 2018-2022 se traduisant notamment par la mise en place du Pass classes de mer et l'accompagnement du développement des aires marines éducatives. La Bretagne est aujourd'hui la région française la mieux dotée avec 118 aires marines éducatives actives⁴ et, depuis sa création en 2021, le Pass classes de mer a permis de soutenir plus de 530 séjours au bénéfice de près de 24 000 jeunes bretons ;
- consolidation de l'appui à l'organisation collective des acteurs par la mise en place d'une convention pluriannuelle avec le REEB pour l'animation de l'écosystème régional de l'éducation à la mer ;
- à l'occasion de la nouvelle programmation 2021-2027 du Fond Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture (FEAMPA), les 8 Groupes d'Action Locale Pêche et Aquaculture (GALPA), ont acté l'importance de l'éducation à la mer dans le développement des territoires en l'inscrivant dans les axes prioritaires de leurs stratégies respectives de Développement Local par les Acteurs Locaux (DLAL).

En parallèle de ces dispositions formellement étiquetées « éducation à la mer », comme les nombreuses actions recensées à l'annexe 2 « Ce que la Région fait déjà », **d'autres politiques régionales contribuent à soutenir la culture maritime par des dispositifs dédiés ou généralistes** : appels à projets en faveur du patrimoine maritime⁵, actions de médiation sur les ports régionaux ou les EMR ; aides aux projets artistiques et culturels, aux projets pédagogiques des lycées (Karta), aux projets de culture scientifique, technique et industrielle (Océanopolis, Maison de la mer de Lorient), etc. Les projets visant à faire découvrir les filières maritimes ou à développer la mixité de ces filières et qui sont soutenus au titre des politiques de la formation ou de l'égalité des droits entre les femmes et les hommes contribuent également à l'éducation à la mer des publics ciblés.

Le soutien de la Région à la culture maritime s'avère donc consistant et diversifié. Cependant, à l'heure actuelle ce soutien résulte en grande partie de la juxtaposition de politiques et de dispositifs répondant chacun à leurs objectifs propres. À travers la présente feuille de route, **l'objectif est de construire des lignes directrices transversales sur la base d'enjeux et d'objectifs explicités et partagés**, de montrer les complémentarités et les synergies existantes ou à créer, les dispositifs à renforcer ou à initier. Il en est attendu une plus grande lisibilité aussi bien au regard des objectifs poursuivis par la Région que des attentes et des besoins des acteurs.

II. Les enjeux et objectifs de la feuille de route « Education à la mer »

2.1. Un secteur dynamique mais vulnérable

Le secteur de l'éducation à la mer bénéficie d'**atouts indéniables en Bretagne** :

- La culture maritime est une composante forte de l'identité bretonne, fédératrice et consensuelle ;
- Toutes les composantes de la culture maritime sont représentées, des formes les plus ancrées dans la tradition aux formes les plus modernes ;
- Le secteur s'appuie sur un écosystème d'acteurs riche, diversifié, doté de nombreuses ressources et compétences.

⁴ Nées en 2012 aux Marquises, les aires marines éducatives (AME) permettent à des élèves et leur enseignant de gérer de manière participative une zone maritime littorale de petite taille. Cette démarche pédagogique et écocitoyenne a pour but de sensibiliser le jeune public à la protection du milieu marin mais également de mieux connaître ses parties prenantes.

⁵ Appels à projets « Héritages littoraux » (2014-2016), « NEPTUNE » (2017-2019) et « Patrimoine maritime et littoral – Réhabilitation du bâti et médiations innovantes » (2023-2025), ainsi que les dispositifs de médiation autour des opérations d'Inventaire (patrimoines portuaires, héritages militaires, tourisme balnéaire, patrimoines et transitions

Cependant, ces atouts sont également, en négatif, révélateurs des **faiblesses du secteur** :

- L'écosystème d'acteurs est constitué d'une constellation de structures très hétérogènes dont les objectifs, les thématiques, les pratiques, les modèles économiques varient grandement et qui interagissent plus ou moins selon les territoires et les spécialités ;
- Il s'agit d'un secteur économiquement fragile qui repose souvent sur le bénévolat et les aides publiques, alors qu'il est producteur d'activités et de richesses ;
- En termes de politiques publiques, le secteur ne s'inscrit pas dans une compétence clairement définie et des dispositifs d'aide dédiés et budgétairement consistants s'avèrent difficile à faire émerger et à maintenir dans la durée ;
- De nombreux freins existent dans l'accès à la culture maritime (socio-culturels, économiques, géographiques, de genre, etc.). Plus ou moins ancrés dans la maritimité, les bretonnes et bretons ne sont pas toujours conscients eux-mêmes de la richesse et du potentiel de leur patrimoine maritime, matériel comme immatériel, ne savent pas forcément comment se l'approprier ou le valoriser. La culture maritime peut être ressentie comme « excluante » car réservée aux gens de mer, aux passionnés et/ou aux habitants du littoral, notamment les plus aisés (exemple de la plaisance) ou circonscrite à des clichés ou des représentations négatives (mer = espace de dangers, activités maritimes = nuisances, etc.).

2.2. Une démarche partagée

Éminemment transversale, la présente feuille de route a fait l'objet de **nombreux échanges internes** et a été construite **en articulation avec les stratégies et feuilles de routes régionales** qui recoupent le champ de la culture maritime et de ses diverses composantes :



Education à la mer et formation maritime : deux feuilles de routes complémentaires

Portant tous deux sur les enjeux éducatifs et formatifs en lien avec la mer, le champ de l'éducation à la mer et celui de la formation maritime se recouvrent en partie. Les acteurs des deux secteurs peuvent être amenés à travailler conjointement autour de projets pédagogiques qui viennent enrichir les cursus standards de formation, ou autour de démarches de découverte des métiers et des filières maritimes sans que cela mène nécessairement à l'entrée dans des cursus diplômants. L'objectif diplômant de la formation maritime (là où l'éducation à la mer a une visée plus informelle), son organisation spécifique, sa prise en charge institutionnelle et les moyens spécifiques qui lui sont dédiés en font cependant un objet de politique publique à part entière, suffisamment distinct du secteur de l'éducation à la mer pour nécessiter une feuille de route dédiée. Celle-ci est en cours d'élaboration et permettra de répondre aux enjeux spécifiques du secteur. Les deux feuilles routes ont cependant été pensées en complémentarité, en identifiant notamment des actions conjointes à mener autour de l'interconnaissance des acteurs des deux secteurs, le partage d'outils pédagogiques et le développement de projets à l'interface éducation à la mer/orientation-formation.

Par ailleurs, une part significative de l'action de la Région est mise en œuvre par le biais de différents cadres de coopération avec des acteurs clés de l'écosystème régional, notamment **le REEB, Nautisme en Bretagne (NEB) et la Région Académique de Bretagne**. Cette dernière est la seule Région Académique à avoir fait de la mer une de ses 6 priorités transversales et elle affiche comme ambition de faire de la Bretagne une « **aire marine éducative régionale** » et un pôle d'excellence national en éducation à la mer. La préparation de la présente feuille de route a donc donné lieu à des échanges approfondis avec ces partenaires ainsi qu'avec **le CESER**, en complément des éléments apportés par son rapport « *Fondations et expressions de la culture maritime en Bretagne* ». De nombreuses propositions déclinées dans le plan d'actions seront mises en œuvre en partenariat avec ces acteurs-clés.

2.3. Des enjeux et des objectifs explicites et structurés

Compte tenu du périmètre donné à la notion de culture maritime, de la contribution attendue de ce secteur au projet politique régional et des problématiques auxquelles les acteurs de l'éducation à la mer sont confrontés, il est possible d'inscrire les préconisations de la présente feuille de route dans **deux grandes catégories d'enjeux** :

1. Les enjeux auxquels l'éducation à la mer peut contribuer à répondre :

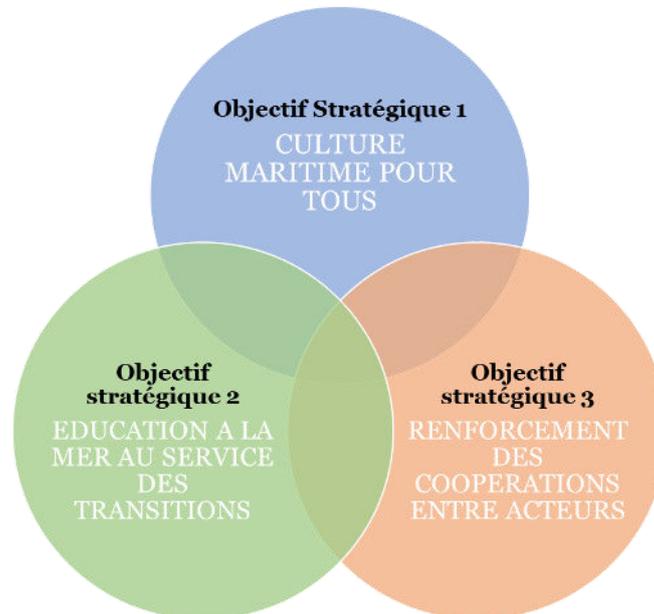
- Mieux faire connaître et vivre la mer/le littoral par toutes les bretonnes et bretons et en faire des citoyens de la mer ; conscientiser la place du maritime dans la réalité quotidienne afin de lutter contre un déficit de maritimité qui s'auto-entretient ;
- Faire prendre conscience des menaces et des pressions qui pèsent sur les espaces et écosystèmes maritimes/littoraux et sur les activités qui s'y déploient ;
- Faire prendre conscience des potentialités de la mer et du littoral pour répondre aux enjeux actuels et futurs de la Bretagne : transitions, emploi, innovation, cohabitation des usages... ;
- Maintenir une culture maritime vivante, décloisonnée, qui valorise ses acquis et qui innove, qui mette en lumière les évolutions et les transformations de ses différentes composantes.

2. Les enjeux auxquels le secteur de l'éducation à la mer lui-même est confronté :

- La reconnaissance des apports de l'éducation à la mer aux enjeux actuels de formation, de transitions, d'ouverture intellectuelle et de rapport à nos territoires, y compris pour des publics non directement concernés par le maritime ;
- La mise en visibilité auprès du plus large public des différentes composantes de la culture maritime et des actions/projets/ressources d'éducation à la mer qui contribuent à les valoriser ;
- Les besoins d'accompagnement financiers et non financiers d'un secteur très hétérogène (thématiques, statuts, publics visés, typologie d'actions...) et qui peut être fragilisé même par des réductions de budgets limitées ;

- La nécessité de disposer de cadres d'échanges et d'interconnaissance entre acteurs experts de l'éducation à la mer, ainsi qu'avec les non-experts ;
- Intégrer davantage certains facteurs d'inégalités d'accès à la culture maritime, notamment les inégalités de genre.

Pour répondre à ces enjeux, l'action régionale sera organisée autour de **3 objectifs structurants interdépendants** :



➤ 2.3.1. Pourquoi et comment contribuer à l'accès du plus grand nombre à la culture maritime (Objectif stratégique 1)

Bien qu'il y ait un lien d'évidence entre la Bretagne et la mer, cette évidence n'est pas une réalité pour toutes les bretonnes et les bretons. **Des inégalités et des freins importants dans l'accès à la mer et à la culture maritime existent sur le territoire régional.** Ces inégalités, qu'elles soient géographiques, socio-économiques ou de genre, font que la mer reste un espace méconnu et peu pratiqué pour une partie significative de la population bretonne, suscitant des idées reçues, des conflits d'usages et pouvant contribuer à nourrir les fractures sociétales actuelles.

Un des premiers freins d'accès à la culture maritime est bien évidemment la distance au littoral mais les inégalités socioéconomiques ou culturelles jouent également un rôle important. Ainsi, les jeunes résidant dans des quartiers prioritaires de communes littorales ou des zones rurales isolées proches de la mer peuvent avoir un rapport très distancié voire inexistant avec l'environnement marin. De même, l'accès à la culture maritime peut être fortement marqué par des inégalités de sexe, à des degrés divers selon le type d'activité⁶.

Favoriser l'accès du plus grand nombre à la culture maritime implique de jouer sur plusieurs registres :

- Favoriser une **répartition territoriale équilibrée** du soutien régional alloué au secteur de l'éducation à la mer et inciter les collectivités locales de proximité (communes, EPCI) à soutenir ce type de projets ;
- Renforcer et/ou initier les actions qui permettent de **toucher le plus grand nombre, notamment les jeunes filles et garçons** dans le cadre scolaire, en renforçant une approche convergente entre éducation à la mer et éducation artistique et culturelle ;
- **Surmonter les freins existants** pour les publics qui ont plus difficilement accès à la culture maritime, en les objectivant, en les faisant connaître et en intégrant des dispositions ad hoc dans les

⁶ Dans le domaine des sports nautiques par exemple, les femmes représentent seulement 1/3 des licencié-es en Bretagne en 2022 (hors scolaires).

dispositifs régionaux (financement de projets dédiés, critères de sélection, péréquation territoriale des montants alloués) ;

- En complément du soutien aux actions menées par les “passeurs de culture maritime” **renforcer la culture maritime des acteurs non experts** qui peuvent être **relais ou prescripteurs** auprès des publics ciblés. Il s'agira par exemple de développer la culture maritime des professionnel·les de l'enseignement, de l'orientation, des médias ou encore de la politique de la ville afin qu'ils aient eux-mêmes l'appétence et les connaissances nécessaires pour développer des actions dans ce domaine ;
- Par une approche fondée sur **les droits culturels, encourager et valoriser la contribution de tout un chacun à la culture maritime** : soutenir les démarches qui s'appuient sur les contributions actives des breton.nes et bretons, l'expression et la mise en pratique de la diversité des conceptions de la culture maritime, la participation à l'enrichissement des connaissances sur la mer et le littoral, par exemples via les sciences participatives ;
- Veiller à ce que les actions soutenues ouvrent **vers l'ensemble des composantes de la culture maritime**⁷ et passent par des dispositifs de médiation/éducation favorisant aussi bien l'appropriation intellectuelle que sensible ou corporelle de la maritimité.

Un certain nombre d'actions ou de dispositifs déjà existants concourent via différentes compétences/politiques à atteindre ce 1^{er} objectif stratégique (cf. annexe 2 “Ce que la Région fait déjà”). Pour disposer d'une **vision consolidée de l'action régionale** et pouvoir estimer sa pertinence et son efficacité, un axe de travail important résidera dans la mise en place d'un suivi dynamique des aides allouées et de leur répartition sur le territoire régional.

Pour mettre en œuvre cet objectif stratégique, **9 axes de travail opérationnels** sont retenus (cf. tableau ci-dessous). Les modalités de mise en œuvre détaillées pour chacun de ces axes figurent à l'Annexe 3 “Plan d'actions détaillé”.

Objectif stratégique	Objectifs opérationnels	Axes de travail opérationnel
1. Contribuer à l'accès du plus grand nombre à la culture maritime	1.1. Structurer l'action régionale pour qu'elle bénéficie à l'ensemble du territoire breton et lever les freins pour les publics éloignés de la culture maritime	1.1.1. Consolider le suivi et l'analyse territoriale de l'action régionale en faveur de l'éducation à la mer
		1.1.2. Soutenir des projets d'éducation à la mer sur les territoires
		1.1.3. Favoriser l'égalité femmes-hommes dans la culture maritime
		1.1.4. Renforcer la culture maritime des habitant.es et des acteurs des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville
		1.1.5. Démocratiser l'accès à la pratique nautique
	1.2. Renforcer la culture maritime des jeunes dans le cadre scolaire	1.2.1. Accompagner les “classes de mer du XXIème siècle”
		1.2.2. Faciliter l'engagement des enseignant.es dans des démarches d'éducation à la mer
		1.2.3. Accompagner les projets d'éducation à la mer dans les lycées
	1.3. Elargir l'accès à la connaissance des métiers et activités maritimes	1.3.1. Développer le panel des actions de découverte des métiers et activités maritimes

⁷ Par exemple, la typologie des séjours candidats à l'appel à projets Pass classes de mer montre une moindre appétence des enseignant.es pour les activités de découverte du patrimoine ou des activités et métiers maritimes : ce type d'activité est prévu dans 75 % des séjours alors que les activités de découverte du milieu marin ou les activités nautiques sont présentes dans respectivement 100 % et 90 % des séjours.

➤ **2.3.2. Pourquoi et comment accompagner les transitions par l'éducation à la mer (Objectif stratégique 2)**

La Politique Régionale Mer et Littoral considère la mer comme **“un pilier de la transition et du développement de l'économie bretonne”** et la culture maritime est à la base de ce pilier. Dans son étude prospective “La Bretagne et la mer à l'horizon 2024”, le CESER pointait *“la nécessité de développer une nouvelle « culture de la mer », intégrant la dimension scientifique et technique, destinée à offrir le niveau de compréhension nécessaire à chacun pour agir à son niveau et être acteur de la « transition maritime », dans son quotidien (évolution des modes de vie et de consommation, nouvelles mobilités, former et accompagner vers et dans les emplois maritimes, renforcer l'attractivité des métiers de la mer...) mais aussi dans l'exercice de sa citoyenneté. Le développement de la maritimité doit ainsi permettre une compréhension plus large des débats publics et processus de décisions conduits sur les enjeux maritimes. En cela, elle constituera une aide à la décision et un support à la définition, et in fine à l'acceptation, de l'intérêt général.”*

En premier lieu, il est essentiel de **mieux faire connaître le rôle fondamental des océans dans la « machine climatique »** et les effets induits par le changement climatique sur les écosystèmes marins et littoraux et, par effet domino, sur les activités qui s'y déploient⁸. D'autre part, comme le montrent les débats récurrents autour de certaines activités et filières maritimes (impacts de la pêche, implantation des énergies marines renouvelables...), **les problématiques de transition sont multiples pour le secteur maritime, en même temps que lesdites activités maritimes constituent un point d'appui essentiel pour réaliser les transitions énergétiques, écologiques et sociétales nécessaires pour l'avenir**. En Bretagne, plusieurs problématiques se posent particulièrement : maintien de la pêche et de l'aquaculture, développement des EMR et des activités portuaires, préservation des écosystèmes marins et littoraux et de leur biodiversité, évolution de la qualité des masses d'eau côtières, recul du trait de côte, etc. Avancer collectivement sur ces sujets porteurs de conflictualités passe par un soutien renforcé aux actions d'information et de médiation qui permettent de mieux appréhender la complexité, les interactions et les enjeux. De telles actions, à mener aussi bien en direction du grand public que des différentes catégories d'usagers de la mer et de parties prenantes (professionnel·les, élu·es, associations...) doivent permettre de favoriser l'évolution des points de vue et des postures, d'accompagner la concertation et la cohabitation des différents usages, de mettre en place les stratégies d'adaptation imposées par le changement climatique.

Un certain nombre d'actions ou de dispositifs déjà existants concourent via différentes compétences/politiques à atteindre cet objectif stratégique (cf. annexe 2 “Ce que la Région fait déjà”) Pour aller plus loin, **3 axes de travail opérationnels** sont retenus dans la présente feuille de route, avec une attention particulière sur « l'éducation aux ports » étant donnée la compétence de la Région en matière portuaire (cf. tableau ci-dessous). Les Modalités de mise en œuvre détaillées pour chacun de ces axes figurent à l'Annexe 3 “Plan d'actions détaillé”.

Objectif stratégique	Objectifs opérationnels	Axes de travail opérationnel
2. Accompagner les transitions par l'éducation à la mer	2.1. Renforcer l'offre d'éducation à la mer sur les problématiques liées aux transitions	2.1.1. Accompagner les projets d'éducation à la mer dédiés aux transitions
		2.1.2. Accompagner l'émergence d'une offre d'éducation aux ports structurée à l'échelle régionale
	2.2. Promouvoir une approche intégrée des enjeux de transition liés au maritime	2.2.1. Favoriser l'échange, le partage de connaissances entre acteurs et l'élaboration d'une culture commune autour des enjeux de transitions liés au maritime

⁸ Principal puits de carbone de la planète, l'océan absorbe la chaleur et l'énergie supplémentaires qui se dégagent de la hausse des émissions de gaz à effet de serre piégés dans le système terrestre. Jusqu'à présent, **l'océan a absorbé environ 90 % de la chaleur générée par la hausse des émissions**. L'augmentation des températures et l'acidification des océans provoquent des effets en cascade comme la fonte des glaces, l'élévation du niveau de la mer, des vagues de chaleur océaniques, les bouleversements des écosystèmes et des réseaux trophiques. Ces changements finissent par entraîner des incidences durables sur la biodiversité marine, ainsi que sur la vie et les moyens de subsistance des communautés des littoraux et au-delà.

➤ 2.3.3. Pourquoi et comment favoriser la coopération entre acteurs (Objectif stratégique 3)

Les composantes de la culture maritime couvrent des champs très divers, pris en charge par des acteurs plus ou moins spécialisés et qui interagissent plus ou moins selon les thématiques et les territoires : acteurs du patrimoine, de l'éducation à l'environnement, des arts et du spectacle, du sport, de la médiation scientifique, professionnels des filières maritimes, de la formation initiale ou continue, etc. Certains sont déjà impliqués dans des actions d'éducation à la mer et d'autres restent à convaincre de la place à donner à la thématique maritime dans leur champ d'activité ou peuvent ne pas disposer des compétences et ressources nécessaires.

La capacité à innover, à toucher la plus grande diversité de publics, la mise en œuvre d'actions de qualité, pertinentes sur le fond, la forme et les impacts attendus implique de **croiser les connaissances, les compétences et les approches** (arts, sciences, pratiques sportives, égalité femmes-hommes...). Interagissant via ses différentes politiques avec l'ensemble des acteurs concernés, la Région peut jouer un rôle essentiel pour leur permettre de se rencontrer, d'échanger, de collaborer et ainsi faire naître de nouveaux partenariats et de nouvelles initiatives. Cette dimension de la feuille de route s'appuiera notamment sur **la relance du réseau Melglaz** pour l'organisation de temps de rencontres thématiques, de webinaires et le partage d'informations.

La capacité de la Région Bretagne à accompagner le développement de la culture maritime dépend également de **l'appropriation de cette culture et des enjeux maritimes par les élu.es et agent.es des services de la Région**. Les axes de travail opérationnels incluent donc également le déploiement d'actions en interne.

Un certain nombre d'actions ou de dispositifs déjà existants concourent via différentes compétences/politiques à atteindre cet objectif stratégique (cf. annexe 2 "Ce que la Région fait déjà"). Pour aller plus loin, il est proposé de structurer l'action régionale autour de **3 axes de travail opérationnels** (cf. tableau ci-dessous). Les modalités de mise en œuvre détaillées pour chacun de ces axes figurent à l'Annexe 3 "Plan d'actions détaillé".

Objectif stratégique	Objectif opérationnel	Axes de travail opérationnel
3. Favoriser les coopérations entre acteurs	3.1 – Accompagner la mise en réseau, le partage, l'interconnaissance	3.1.1. Développer les espaces de rencontres et d'échanges entre acteurs experts/non experts de la culture maritime
		3.1.2. Développer de nouveaux cadres de montée en compétences/ connaissances des acteurs sur les thématiques de la culture maritime
	3.2 - Favoriser une approche intégrée de la politique maritime régionale	3.2.1. Développer l'appropriation des enjeux maritimes par les élu-es et les services de la Région Bretagne

III. Pilotage et évaluation

Pilotage

Le caractère éminemment transversal de l'éducation à la mer et le degré variable d'intégration de cette thématique dans chaque politique sectorielle impliquent de mettre en place **un cadre d'échange et de concertation formel et régulier** entre les services et entre les élu-es dont les politiques concourent à soutenir la culture maritime. Cela permettra d'apporter une réponse globale plus efficace, coordonnée et concertée aux besoins du secteur mais également, de façon très opérationnelle, d'avoir la capacité d'apporter rapidement et efficacement une réponse de 1^{er} niveau aux porteurs de projets qui sollicitent la Région quelle que soit la porte d'entrée.

Le suivi et l'animation seront déployés à deux niveaux :

- **suivi technique** de l'ensemble de la feuille de route par le SPOMAR/DIMER en s'appuyant sur un groupe projet transversal "éducation à la mer" : meilleur partage des informations (dispositifs, outils,

projets lauréats, temps forts et événementiel...) entre services en amont pour pouvoir mettre en œuvre les politiques régionales en complémentarité, apporter l'expertise et l'éclairage qui feront la différence et le juste soutien... ;

- **concertation et coordination politique** par le Vice-Président Mer et littoral dans le cadre du Quart Mer.

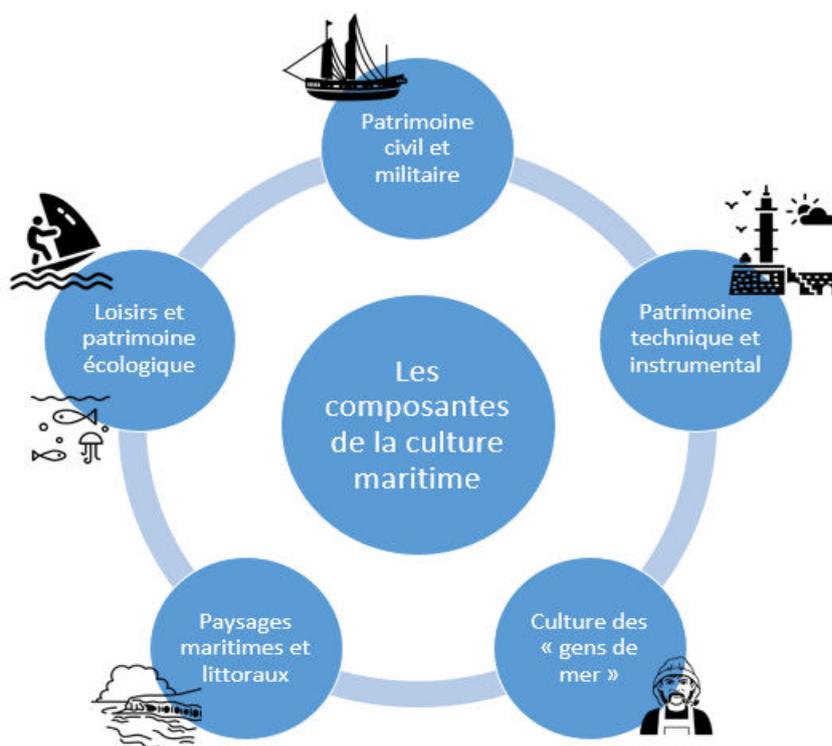
Évaluation

Le suivi des travaux et l'évaluation des résultats seront réalisés annuellement, en s'appuyant notamment sur le Rapport d'analyse par Programme "Mer", et permettront l'ajustement des axes de travail. Chaque pilote d'action fournira les indicateurs dont il est responsable afin de consolider le bilan global de la feuille de route.

Annexe 1 – Qu'est-ce que la culture maritime ?

La culture collective développée par les bretonnes et les bretons autour de la mer est **le résultat d'une histoire riche et ancienne qui a marqué les manières de vivre et de penser le territoire**. Ancrée dans les modes de vie, elle constitue une des sources essentielles du rayonnement de la Bretagne et de son attractivité. Dans son étude « *Fondations et expressions de la culture maritime en Bretagne* » (2021), le CESER identifie cette culture comme « le fil bleu de la transition maritime bretonne », qui pourra s'effectuer main dans la main avec les acteurs de la mer ainsi qu'avec l'ensemble des bretonnes et des bretons, si tant est que cette culture soit suffisamment partagée.

Pourtant, une fois admise son importance, il n'est pas aisé de définir précisément la « culture maritime », comme l'admettent eux-mêmes les spécialistes du sujet. À la confluence de la nature et de la culture, inscrite dans les espaces ouverts que sont la mer et le littoral, la culture maritime renvoie à la diversité des façons de s'approprier la « **maritimité** », c'est-à-dire **l'ensemble des relations passées et présentes d'une population avec la mer**. Souvent assimilée au *patrimoine* maritime, elle l'englobe mais le dépasse pour s'étendre à **l'ensemble des acquis littéraires, artistiques, artisanaux, techniques, scientifiques, des mœurs, des lois, des institutions, des coutumes, des traditions, des modes de pensée et de vie, des comportements et usages anciens et actuels liés à la mer**. Afin de prendre en compte cette diversité, la présente feuille de route se base sur une définition de la culture maritime en **5 composantes matérielles et immatérielles**.



Selon cette typologie, la première et la plus ancienne des composantes de la culture maritime est **la composante monumentale et architecturale civile et militaire** : quais, remparts portuaires, corderies royales, arsenaux, etc. **La composante fonctionnelle et instrumentale** englobe quant à elle le patrimoine maritime bâti construit dans un but technique et utilitaire, pour et par le peuple de la mer, à l'image des phares ou des conserveries. L'intérêt culturel de ces 2 composantes a émergé postérieurement à leur construction et leur usage d'origine. Elles regroupent ce qui a été préservé de notre histoire maritime et constitue un héritage commun destiné à être protégé, du fait de son intérêt historique, artistique, architectural, technique ou scientifique. La partie immergée de ces patrimoines, rendue désormais plus accessible par la pratique des sports de plongée ou les techniques de numérisation, nécessite également d'être mieux connue, valorisée et protégée.

La composante socio-culturelle est la dimension des « gens de mer ». Cette composante est la reconnaissance du « peuple de la mer » dans toute sa diversité, de ses pratiques, de ses institutions et de son

organisation sociale. Cette composante comprend la gouvernance de la mer, les métiers de la mer, ainsi que les échanges entre « gens de mer ». Acteurs et passeurs de culture maritime, les « femmes et hommes de la mer » animent le lien entre la terre et la mer, font vivre, donnent à voir et perpétuent les techniques, savoir-faires et savoir-être en relation avec la mer et permettent à la mer et au littoral de rester des espaces d'activités pluriels au bénéfice de l'ensemble de la société.

La composante paysagère regroupe les représentations associées à la mer. Depuis les paysages littoraux imprimés dans les mémoires jusqu'aux représentations en réalité virtuelle ou augmentée, en passant par la vision des peintres et des photographes, la composante paysagère, y compris les paysages sous-marins, est celle qui permet de diffuser les représentations de la maritimité. Aujourd'hui répertoriés par les guides touristiques et les acteurs liés à la conservation du littoral, ces paysages sont préservés et valorisés pour leur valeur esthétique et pour l'attachement à la mer qu'ils peuvent susciter même chez les publics éloignés du littoral. Les controverses liées aux grands projets d'aménagements rappellent régulièrement l'importance accordée à cette dimension paysagère et sa puissance mobilisatrice.

Enfin, **la composante écologique, scientifique et ludique**, participe à l'appropriation de la culture maritime par le prisme des sciences, de l'éducation à l'environnement et/ou de l'éducation artistique et culturelle, ou encore par les loisirs et les activités festives. C'est une dimension aujourd'hui incontournable pour permettre au plus grand nombre de « vivre la mer » et d'être sensibilisé à ses différentes facettes. C'est la plus récente des composantes, liée à l'émergence de la société de loisirs, à l'accroissement continu des connaissances scientifiques et à leur médiation ainsi qu'à la prise en compte croissante des problématiques environnementales. Cette composante inclue aussi bien les fêtes maritimes que les événements et produits artistiques ou culturels, les visites de sites touristiques, ou encore la pratique nautique. Elle se déploie dans des actions de médiation scientifique mises en œuvre par des structures spécialisées (aquariums, musées) ou par des associations d'éducation populaire. Les sciences participatives en constituent une illustration à la croisée de la pratique scientifique et de la mobilisation citoyenne.

Toutes ces composantes sont largement représentées en Bretagne. Via son site La Toile de Mer⁹, le Réseau Education à l'Environnement en Bretagne (REEB) recense **plusieurs dizaines de structures identifiées comme « acteurs de l'éducation à la mer »** (cf. carte ci-après). La Bretagne reste la région de référence pour l'accueil de classes de mer et elle compte à elle seule près d'un tiers du total des aires marines éducatives présentes sur l'ensemble des régions de métropole et d'outre-mer (114 sur 356). Selon Pierre Schmit, ethnologue spécialiste du patrimoine maritime, « *le patrimoine maritime [...] trouve son origine en Bretagne, région qui rassemble la plus large communauté maritime du pays.* »¹⁰. On trouve ainsi en région 113 éléments du patrimoine maritime classés aux Monuments Historiques (forts, phares, sites archéologiques, villas, patrimoine industriel), 27 phares, ainsi que 47 navires protégés. Sur les 35 Musées de France que compte la Bretagne, 20 sont à composante maritime. Plus de 700 structures nautiques accompagnent la pratique sur tout le territoire régional pour 1,5 millions de pratiquant.es encadré.es. Au-delà de ces quelques exemples, le travail de recensement mené par le CESER dans le cadre du rapport « *Fondations et expressions de la culture maritime en Bretagne* » témoigne de **l'omniprésence en région de la culture maritime dans toute la diversité de ses manifestations.**

⁹ <https://www.toiledemer.org/>

¹⁰ Cité dans « Rapport de la mission sur le Patrimoine maritime », 2023, Henry Masson, Inspection Générale des Affaires Maritimes



Annexe 2. Ce que la Région fait déjà

Objectif stratégique 1 - Contribuer à l'accès du plus grand nombre à la culture maritime

Quelques exemples de ce que la Région Bretagne fait déjà

- Dans le cadre d'une convention pluri-annuelle d'objectifs, la Région soutient **le REEB** dans son action d'accompagnement à **l'émergence et la structuration de réseaux territoriaux** d'éducation à l'environnement. Parmi les réseaux accompagnés 7 sont situés dans des territoires littoraux et comprennent une part importante d'acteurs de l'éducation à la mer (Pays de Dol-Saint-Malo, Côte d'Emeraude, Pays de Penthièvre, Pays du Trégor, Pays de Morlaix, Ouest Cornouailles, Pays de Vannes) ;
- La Région soutient le Réseau Initiatives des Eco-explorateurs de la Mer (RIEM) dans sa démarche de **déploiement d'outils d'éducation à la mer à l'échelle régionale**, respectivement la Plateforme Zéro Déchet Sauvage (sensibilisation et actions en faveur de la réduction des déchets marins sur le littoral). En s'appuyant sur des structures relais sur les territoires, l'objectif est d'impliquer le plus grand nombre de parties prenantes sur l'ensemble du territoire régional (grand public, associations, établissements scolaires, élu.es, professionnel·les...) ;
- En 2023, **10 projets répartis sur 5 territoires** de GALPA (Brest, Lorient, Morlaix, Paimpol, Saint-Brieuc) ont été financés par le **DLAL FEAMPA** à hauteur de 900 000 €, sur le thème du patrimoine et des métiers maritimes, la découverte du milieu marin, la médiation des sciences marines ou encore l'éducation à la consommation des produits de la mer ;
- Chaque année, 250 000 € sont consacrés à soutenir des **manifestations culturelles maritimes à rayonnement régional, voire national** : Festival des Filets Bleus, Bordées de Cancale, Festival Livre et Mer de Concarneau, Festival international de Films « Pêcheurs du Monde », Festival du Chant de Marin de Paimpol, Semaine du Golfe du Morbihan, Festival des Aventuriers de la Mer ;
- Par le biais de contrats d'objectifs et de moyens pluriannuels, la Région apporte un soutien aux établissements de culture scientifique, technique et industrielle à dominante maritime comme **Océanopolis** et **la Maison de la Mer** de Lorient ou à des projets de sensibilisation aux sciences marines comme celui porté par l'association le Temps des Sciences à Saint-Brieuc. Ces soutiens structurels permettent de toucher **des milliers de bénéficiaires, grand public ou scolaires** ;
- Pour l'année scolaire 2022-2023, le dispositif **Karta** a financé **29 projets éducatifs lycéens à thématique maritime** (découverte des métiers, du patrimoine, préservation de l'environnement littoral et de la biodiversité marine...). Les 44 000 € alloués représentent 2% de l'enveloppe globale du dispositif, ce qui permet d'envisager une marge de progression significative ;
- Doté de 400 000 €, l'appel à projets **Pass classes de mer 2023-2024** a permis de cofinancer **134 séjours** pour un total de **5 812 jeunes** breton·nes bénéficiaires (dont 48 % de filles). 69 séjours concernaient des publics prioritaires (Réseau Education Prioritaire, Quartiers prioritaires des politiques de la Ville, classes SEGPA ou encore établissements en zone rurale autonome très peu dense) ;
- En 2022, la Région a encouragé les lycées bretons à s'engager dans le **projet KISS** (Keep It Smart and Simple) proposé par l'école des Glénans, permettant aux élèves de **10 lycées** de fabriquer de leurs propres mains une pirogue à voile et d'apprendre les techniques de navigation associées ;
- **La politique patrimoine** a reconduit pour la période 2023-2025, le patrimoine maritime et littoral comme thématique d'action prioritaire, sous l'angle cette fois-ci de la réhabilitation-valorisation du bâti, et de la mise en place de **médiations originales**. En 2023, 6 projets permettent de renouveler les formes de médiation du patrimoine maritime et littoral sur les territoires de Audierne, Concarneau, Douarnenez, Le Minihic-sur-Rance, Saint-Malo et Saint-Pierre-Quiberon ;
- De nombreuses actions de médiation et valorisation sont réalisées autour des études menées par la Région ou les partenaires engagés dans des opérations d'Inventaire des patrimoines (à l'échelle d'un territoire, d'une thématique : inventaire des patrimoines portuaires ou balnéaires, inventaire des constructions littorales en pierre sèche...). **Le site patrimoine.bretagne.bzh** permet au grand public comme aux spécialistes d'avoir accès à l'ensemble des dossiers d'études. L'application GLAD, développée par la Région, encourage **les démarches participatives** et invite les breton·nes à identifier ce qui, pour eux, fait patrimoine ;

- La Région soutient la démarche d'**inventaire participatif du patrimoine vivant des îles de Bretagne** initiée par l'association Bretagne Culture Diversité en 2023 ;
- la Région décline concrètement sa volonté de garantir **l'égalité femmes-hommes dans la culture maritime** par le soutien financier aux projets des associations *Fifty-Fifty* (méta-étude sur les leviers de féminisation de la pratique nautique), *Horizon Mixité* (projet "Femmes, Mer, Emploi" visant à faire découvrir les métiers et activités maritimes à des femmes victimes de violence et/ou en situation de précarité, Lorient) et *Cordée Cordage* (découverte de la mer et pratique de la voile pour les jeunes filles d'Hennebont) ;
- L'aide « Restauration - Valorisation du patrimoine navigant » expérimente depuis cette année **une prime complémentaire "Tous à bord"** pour les projets prévoyant des dispositions pour des publics spécifiques (public de l'insertion professionnelle, publics issus des quartiers prioritaires de la ville, publics en situation de handicap, demandeurs d'emploi, etc...) ;
- A l'occasion des Fêtes Maritimes de Brest 2024, La Région a permis l'embarquement sur des voiliers de **218 habitant.es des Quartiers prioritaires des politiques de la Ville** ;
- Via des conventions pluriannuelles, la Région soutient l'action de structures comme la Touline ou Cap Avenir, acteurs ressource pour **l'information et la promotion des métiers de la mer auprès du grand public, des scolaires et des professionnel·les de l'orientation**. Cela inclue des dispositifs préqualifiants de découverte des métiers maritimes comme Marine Academy ou "La Mer est à Vous". La Région a également soutenu le CINav pour son projet de « **Navire des métiers** » à **destination des collégien·nes et lycéen·nes** (découverte des métiers et féminisation des filières) ;
- Au titre de sa politique touristique, la Région a financé de 2016 à 2020 une **formation "espace mer" pour les agents des offices de tourisme** (incluant une pratique concrète d'activité nautique), afin qu'ils soient davantage sensibilisés à ce type d'activités de loisir, connaissent mieux l'offre de leur territoire et deviennent ainsi des prescripteurs/passeurs d'activités nautiques.
- Parmi les 9 entreprises accompagnées par la Région en 2024 dans le cadre de l'appel à projets « tourisme de savoir-faire, accompagnement des entreprises à l'ouverture au public », **2 entreprises du secteur des produits de la mer** (France Haliotis, éleveur d'Ormeaux à Plouguerneau ; Breizh Coquillages, entreprise de conchyliculture à Penestin) ont bénéficié d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour créer un **parcours de visite grand public** valorisant les étapes de production, la description des métiers, la sensibilisation au changement climatique, etc.

Objectif stratégique 2 – Accompagner les transitions par l'éducation à la mer

Quelques exemples de ce que la Région Bretagne fait déjà

- Depuis 2018, la Région soutient le Réseau breton des Conseils de développement dans l'organisation des **Assises citoyennes de la mer et du littoral**. Au cours de ses 6 éditions, cet événement a permis à plusieurs centaines d'acteur·trices breton·nes de la mer et du littoral de se rencontrer, acquérir des connaissances et **débatte collectivement sur différents thèmes liés aux transitions** : "De l'eau de nos rivières à l'océan, Quelles actions locales ?", "L'économie maritime à la croisée des chemins", "Les ports maritimes et fluviaux, un atout pour le développement durable de la Bretagne ?", "Construire ensemble le littoral de demain", « Eoliennes en mer : continuons les débats ! » ;
- **Le Nautik Deiz**, journée des professionnel·les et des territoires du nautisme breton organisée par la Région depuis 2022, permet la rencontre, l'échange et le partage de connaissance pour l'élaboration d'une culture commune autour des enjeux d'attractivité et de **transition écologique et solidaire de la filière nautique** ;
- La 2ème édition du forum « Climat et Territoires » du Haut Conseil Breton pour le Climat (HCBC) organisé en 2023 a permis de contribuer au dialogue entre la communauté scientifique et les acteurs de l'action publique locale afin de mieux partager les connaissances sur les enjeux liés au **changement climatique sur le littoral** ;
- La Région soutient le réseau RespectOcean à hauteur de 15 000 €/an dans son objectif de développer à l'échelle régionale et nationale une communauté d'acteurs économiques qui s'engagent pour **une transition de leur modèle d'activité vers une meilleure prise en compte de leurs impacts**

- sur les océans**, leurs écosystèmes et les populations qui en dépendent. A cet effet, le réseau organise des débats, webinaires et formations sur diverses thématiques liées à l'économie bleue ;
- La Région cofinance les programmes d'actions des Parc naturels Régionaux (PNR) et du Conservatoire du Littoral (gestion des Réserves Naturelles Régionales littorales), ce qui inclue des **actions de sensibilisation/éducation à l'environnement et à la biodiversité marins/littoraux, aux risques côtiers et à l'adaptation au changement climatique**. Pour les PNR, cela inclue également des actions de sensibilisation et de formation des collectivités locales pour une meilleure connaissance et prise en compte des enjeux de **planification maritime** (notamment dans le cadre de la conception et de la mise en oeuvre des SCOTs maritimes) ;
 - Plusieurs **conventions pluriannuelles d'objectifs** (CPO) signées avec différentes têtes de réseaux associatives bretonnes pour l'éducation à l'environnement (Union Bretonne pour l'Animation des PAys Ruraux, Vivarmor Nature, Bretagne Vivante, REEB) incluent des programmes d'action de médiation/sensibilisation à la nature qui intègrent **les enjeux du patrimoine naturel littoral et marin** ;
 - Depuis 2021, 1 à 2 fois par mois, le Service des Politiques Maritimes de la Région contribue à construire une **“pédagogie du quotidien” sur l'évolution du trait de côte**, à l'occasion d'événements ou de visites de sites littoraux regroupant un public d'élu.es et de technicien.nes des collectivités, d'agent.es de l'Etat, ou encore de citoyen.nes ;
 - La Région soutient financièrement la réalisation (en cours) d'un **référentiel pédagogique portuaire** par un collectif d'acteurs d'éducation à la mer piloté par la Maison de la Mer, ceci afin de faciliter l'émergence de projets pédagogiques autour des ports, des activités qui s'y déploient et de leurs évolutions ;
 - Selon des modalités variables d'un site à l'autre, **les antennes portuaires de la Région accueillent des groupes, le plus souvent de scolaires/étudiants**, qui souhaitent découvrir les zones portuaires et les activités qui s'y déploient. Plus de 200 personnes ont ainsi été accueillies en 2024 par les antennes portuaires de Saint-Malo et du Légué à Saint-Brieuc ;
 - Afin de permettre au grand public de s'informer sur les enjeux des énergies marines renouvelables, la Région a créé **l'exposition grand format “Énergies marines, la Bretagne à pleine puissance”**. Déployée dans le cadre de fêtes maritimes comme celles de Brest ou mise à disposition des lycées bretons, elle permet de sensibiliser des milliers de personnes (3 500 en en 2023) sur **la contribution des énergies marines aux enjeux de transition énergétique** ;
 - Dans le cadre de la mobilisation et de la formation des services de la Région sur les enjeux de transitions, un webinaire interne a été réalisé en 2024 sur le thème des Energies Marines Renouvelables.

Objectif stratégique 3 – Favoriser les coopérations entre acteurs

Quelques exemples de ce que la Région Bretagne fait déjà

- Comme cité précédemment (cf. objectif Stratégique 2 supra), la Région soutient des **événements dédiés à l'interconnaissance et au partage de connaissances sur la mer/le littoral** : Assises citoyennes de la mer et du littoral, forum du HCBC, Nautik Deiz, Observatoire du Patrimoine Maritime... ;
- Composées d'une grande diversité de parties prenantes, **les Commissions Mer et Littoral des GALPA**, mises en place dans le cadre du DLAL FEAMPA, constituent également des espaces d'échanges qui contribuent au partage de connaissances et à l'édification d'une **culture commune sur les enjeux maritimes** ;
- La Région coorganise avec la Région Académique de Bretagne, le REEB, Nautisme en Bretagne, Océanopolis et Promotion Santé Bretagne **le Campus d'Automne Mer et Education**. Cet événement permet la rencontre d'un public d'enseignant.es et d'éducateur.trices à la mer autour de conférences et d'ateliers afin de favoriser **l'interconnaissance, les échanges de pratiques pédagogiques en éducation à la mer** et l'acquisition de connaissances sur des thèmes spécifiques. Après une première édition sur le thème de la marétique et une 2ème sur le thème « Océan et Santé », la 3^{ème} édition (2024) porte sur « les activités physiques de pleine nature comme leviers d'éducation à la mer » ;

- La Région intervient par sa compétence d'Inventaire, sur de nombreuses études en lien avec le patrimoine maritime : patrimoines portuaires, héritages militaires, pierre sèche, patrimoine balnéaire... Chaque étude dispose d'un **volet partenarial** (appel à projet, contrat CIFRE, stages...), qui permet de mobiliser des acteurs locaux et d'encourager le lancement de nouvelles études en lien avec les territoires, associations ou universités bretonnes. La Région a ainsi construit progressivement **un réseau d'acteurs** (universités, collectivités, associations), favorisant une pluralité de points de vue et de perspectives autour de la valorisation de ses patrimoines ;
- Dans le cadre de l'appel à projets « Recherche & Société », la Région soutient plusieurs projets à thématique maritime co-construits et mis en œuvre en partenariat entre des acteurs de la recherche scientifique et de la société civile¹¹. Ces projets permettent ainsi la **coproduction de savoirs, leur appropriation par les parties prenantes et la constitution progressive de communautés multi-acteurs** autour des problématiques abordées.

¹¹ Projet PECHKEUR sur la dimension psychosociale des entreprises de pêche ; projet RP-MP sur la pollution littorale par les micro-plastiques ; projet RAGO sur les espèces exotiques invasives présentes sur le littoral

Annexe 3. Plan d'actions détaillé 2025-2027

Le plan d'action est organisé autour de 3 grands objectifs structurants :

- **Objectif Stratégique 1 : Favoriser l'accès du plus grand nombre à la culture maritime**
- **Objectif stratégique 2 : Faire de l'éducation à la mer un outil au service des transitions**
- **Objectif stratégique 3 : Favoriser les coopérations entre acteurs par la mise en réseau et l'interconnaissance**

Afin de les opérationnaliser, ces objectifs structurants sont déclinés en **8 objectifs opérationnels** regroupant **15 axes de travail spécifiques**. Les tableaux ci-dessous précisent la nature des actions envisagées en indiquant :

- La Direction/le service pilote ;
- Le calendrier de réalisation par année sur la période 2025-2027 ;
- Les indicateurs de réalisation retenus.

La mise en œuvre des axes de travail opérationnels repose en grande partie sur la mobilisation de dispositifs, d'actions ou de ressources déjà existants qui nécessitent d'être mieux articulés ou réorientés (signalés par un « **v** »). Les nouvelles actions sont signalées par un « **V** ».

Objectif Stratégique 1. Favoriser l'accès du plus grand nombre à la culture maritime

Objectif opérationnel 1.1 – Structurer l'action régionale pour qu'elle bénéficie à l'ensemble du territoire breton et lever les freins pour les publics éloignés de la culture maritime			Calendrier de réalisation		
Axe de travail opérationnel 1.1.1	Structurer le suivi et l'analyse territoriale de l'action régionale en faveur de l'éducation à la mer	Pilotage	2025	2026	2027
	Avec l'ensemble des services et directions concernées, mise en place des outils nécessaires à une meilleure connaissance et un meilleur suivi des aides fléchées vers des actions et des structures relevant de l'éducation à la mer : répartition territoriale, typologie de bénéficiaires	DIMER-SPOMAR		✓	✓
	L'action supra sera menée en articulation avec une démarche de cartographie des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable - dont l'éducation à la mer – sur l'ensemble du territoire régional, menée en partenariat avec la Région académique de Bretagne, la DREAL, l'Agence Bretonne de la Biodiversité et l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne>	DIMER-SPOMAR		✓	
	Indicateurs : <ul style="list-style-type: none"> - Outil(s) de suivi mis en place - Nb de services/directions impliqués - Caractérisations de l'aide régionale par territoires par types de bénéficiaires 				
Axe de travail opérationnel 1.1.2	Soutenir des projets d'éducation à la mer dans les territoires	Pilotage	2025	2026	2027
	S'appuyer sur 2 nouveaux dispositifs en complémentarité des dispositifs existants (DLAL FEAMPA, appels à projets "patrimoine maritime", Karta, FEDER Biodiversité, etc.) :				
	<ul style="list-style-type: none"> - Appel à projets spécifique "Eduquer à la mer" : soutien aux projets innovants, pluri-thématiques et/ou pluri-acteurs ; application de critères de sélection/péréquation (égalité fh, handicap, QPV, etc.) ; - Volet biodiversité marine de « La pépinière de projets » Breizh Biodiv : financement de projets ayant une composante éducative. 	DIMER-SPOMAR	✓	✓	✓
	<ul style="list-style-type: none"> - Volet biodiversité marine de « La pépinière de projets » Breizh Biodiv : financement de projets ayant une composante éducative. 	DE-SATEC	✓	✓	✓
	Inciter les collectivités locales à inscrire la culture maritime/éducation à la mer dans leurs conventions de partenariat avec la Région, notamment les Pactes culturels intercommunaux	DIJECS	✓		
Indicateurs : <ul style="list-style-type: none"> - Nb de projets reçus/soutenus - Répartition territoriale des projets - Nb de contrats de partenariat Régions/collectivités incluant un axe/des projets dédiés à la culture maritime/éducation à la mer - Typologie des structures bénéficiaires et des publics cibles ((% f-h, publics QPV, zones rurales isolées, etc.) 					
Axe de travail opérationnel 1.1.3	Favoriser l'égalité femmes-hommes dans la culture maritime	Pilotage	2025	2026	2027
	En articulation avec le plan d'actions du <i>Rapport pour l'égalité entre les femmes et les hommes de la Région Bretagne</i> et dans une perspective intégrée, renforcer la prise en compte de l'égalité femmes-hommes et de la mixité dans l'éducation à la mer : <ul style="list-style-type: none"> - Par le financement de projets dédiés via les dispositifs existants (DLAL FEAMPA, Karta,..) ou à créer (appel à projets "Education à la mer") ; - Par la mise en place et le suivi de critères dédiés dans les dispositifs existants ou à créer ; - Par l'accompagnement et la sensibilisation des acteurs de l'éducation à la mer aux enjeux de l'égalité femmes-hommes : groupe de travail dédié copiloté avec le REEB, webinaires thématiques (2), 	DIMER-SPOMAR	✓	✓	✓

	participation des acteurs de l'éducation à la mer au <i>Conseil pour l'égalité entre les femmes et les hommes en Bretagne</i> (CpeG).				
	Indicateurs : - Nb de projets reçus/soutenus dont nb de projets ayant une dimension égalité fh - Nb de structures d'éducation à la mer membres du CpeG - Nb d'actions de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes et nb de participant·es				
Axe de travail opérationnel 1.1.4	Renforcer la culture maritime des habitant·es et des acteurs des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville	Pilotage	2025	2026	2027
	Développer la culture maritime des professionnels de la politique de la ville via des actions de sensibilisation/formation et des rencontres avec les acteurs de l'éducation à la mer... À terme, cela doit permettre de stimuler l'émergence de projets maritimes à destination des habitants des quartiers et finançables via les aides suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Appel à projets "Quartiers en transition 2024-2025" ; • Appel à projets "Eduquer à la mer" ; • Pass classes de mer. Actions complémentaires : faciliter l'accès des habitants des quartiers QPV aux fêtes et festivals maritimes (cf. plan d'action "Quartiers 2030").	DIMER-SPOMAR + DIRAM-SAPT	✓ ✓	✓ ✓	✓ ✓
	Indicateurs : - Nb projets financés - Nb de bénéficiaires et profils (fh, tranche d'âge...) - Nb de places pour les fêtes et festivals maritimes - Nb d'actions d'accompagnement auprès des professionnel·les de la politique de la ville				
Axe de travail opérationnel 1.1.5	Démocratiser l'accès à la pratique nautique	Pilotage	2025	2026	2027
	En articulation avec la feuille de route Nautisme 2030 (orientation " <i>Augmenter la part des breton·nes qui pratiquent une activité nautique dans un cadre socio-éducatif</i> "), il s'agit d'étendre l'accès à la pratique nautique en s'appuyant sur : <ul style="list-style-type: none"> - Les recommandations qui ressortiront de l'étude menée par l'association Fifty-Fifty en partenariat avec Nautisme en Bretagne sur la féminisation des pratiques nautiques en Bretagne (expérimentation et dissémination d'actions concrètes) ; - La convention de partenariat avec Nautisme en Bretagne pour la mise en place d'une journée de sensibilisation des enseignant·es à la pratique nautique ; - Le Pass classes de mer pour le soutien aux séjours incluant des activités nautiques. - Découverte des sports nautiques (course au large) par l'embarquement lors des départs de transats soutenues par la Région (grand public, publics cibles QPV, lycéen.nes...)	DTP - Mission nautisme DIMER-SPOMAR	✓ ✓	✓ ✓	✓ ✓
	- Indicateurs : - Nb d'actions réalisées - Nb de bénéficiaires et profils (% f-h, tranche d'âge, implantation QPV, zones rurales isolées, etc.)				

Objectif opérationnel 1.2 - Renforcer la culture maritime des jeunes dans le cadre scolaire			Calendrier de réalisation		
Axe de travail opérationnel 1.2.1	Accompagner l'émergence des "classes de mer du XXIème siècle"	Pilotage	2025	2026	2027
	<p>Il s'agit de s'appuyer sur l'aide "Pass classes de mer" existante et sur les partenaires du secteur, notamment dans le cadre du groupe de travail "séjours avec nuitées" de la Plateforme Régionale EEDD, pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir l'appétence des enseignant-es pour les classes de mer ; - Accompagner la simplification de l'organisation des séjours et l'accès aux ressources pédagogiques ; - Favoriser la diversification des activités proposées lors des séjours, notamment via des dispositions plus incitatives en faveur des activités de découverte des métiers, des activités et du patrimoine maritimes ; - Favoriser la prise en compte des enjeux d'égalité/mixité lors des séjours par des dispositions en faveur des activités de sensibilisation aux inégalités de sexe dans les filières et activités maritimes. 	DIMER-SPOMAR	✓	✓	✓
<p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nb d'actions d'accompagnement qualitatif mises en œuvre/financées ; - Évolution du profil des établissements/jeunes bénéficiaires (% f-h, tranche d'âge, implantation QPV, zones rurales isolées, etc.) ; - Evolution du profil des séjours de classes de mer financés (types d'activités). 					
Axe de travail opérationnel 1.2.2	Faciliter l'engagement des enseignant.es dans des démarches d'éducation à la mer	Pilotage	2025	2026	2027
	<p>En partenariat avec la Région Académique de Bretagne et les têtes de réseaux en éducation à la mer, il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - "Maritimiser" les enseignant.es (tous niveaux scolaires) par l'acquisition de connaissances sur les différentes thématiques et filière maritimes (cf. action à mener en articulation avec la Feuille de route "Formation maritime" dont un des axes portera notamment sur la sensibilisation des professeurs principaux de collège) ; - Favoriser l'interconnaissance et les projets communs avec les autres acteurs de l'éducation à la mer (cf. également axes de travail de l'objectif stratégique 3 infra). 				
	<p>Pour cela :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser des événements de formation et de rencontres plurithématiques (Université d'été Mer et Education, Rencontres d'Automne Mer et Education) ou spécifiques (webinaires thématiques Melglaz "Eduquer à...") ; - Accompagner la diffusion et la valorisation du Brevet d'Initiation à la Mer (BIMer) ; - Favoriser la diffusion et la valorisation de connaissances et ressources développées en propre par la Région : <ul style="list-style-type: none"> o Ressources du Service de l'Inventaire du Patrimoine (études patrimoine des ports, patrimoine balnéaire populaire, murets littoraux, héritages militaires...) o Exposition EMR et malle pédagogique. 	DIMER-SPOMAR	✓	✓	✓
		DTP-SINPA	✓	✓	✓
	DIRCOM-SPEV	✓	✓	✓	
<p>Indicateurs : - Nb de sessions organisées, nb de participant.es et profils - Nb de ressources produites et niveau de diffusion</p>					
Axe de travail opérationnel 1.2.3	Accompagner les projets d'éducation à la mer dans les lycées	Pilotage	2025	2026	2027
	<p>En complément des actions supra vers les enseignant-es (tous niveaux scolaires) et des dispositifs existants comme Karta, il s'agit de mener des actions spécifiques vers le public lycéen :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Programme d'éducation aux produits de la mer dans le cadre du "bien manger dans les lycées" (actions de découverte des produits de la mer et des filières amont-aval pour les lycéen·nes, les enseignant.es et les équipes de restauration) ; 	DIMER-SPECH	✓	✓	

	- Expérimentation de rencontres entre lycéen·nes et professionnel·les de la filière nautique ;	DTP-Mission nautisme	✓	✓	✓
	- Sensibilisation des lycéen·nes élu.es au Conseil Régional des Jeunes aux enjeux maritimes et développement de projets spécifiques si souhaité.	DIJECS-SEJ	Inclus dans les missions d'animation du CRJ		
Indicateurs :					
- Nb d'actions mises en place - Nb de lycéen·nes bénéficiaires et profils (% f-h, implantation QPV, zones rurales isolées, etc.) ;					
- Nb d'enseignant.es de lycées participant-es à l'Université d'Eté et aux Rencontres d'automne Mer et Education et profils (% f-h, typologie d'établissements...).					

Objectif opérationnel 1.3- Elargir l'accès à la connaissance des métiers et activités maritimes			Calendrier de réalisation		
Axe de travail opérationnel 1.3.1	Développer le panel des actions de découverte des métiers et activités maritimes	Pilotage	2025	2026	2027
	<p>À l'interface avec la future Feuille de route "formation maritime", il s'agit de développer les actions de découverte des métiers afin de toucher un public plus large, en s'appuyant sur des dispositifs existants ou à créer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nouvel appel à projets "attractivité des formations maritimes" (2025) : financement d'actions innovantes visant à mieux faire connaître les métiers et formations maritimes auprès des jeunes, y compris en ciblant les professionnel·les (enseignant.es, professionnel·les de l'orientation-formation, acteurs du réseau IDEO Bretagne (réseau France Travail, réseau des CIO, des CIDFF...)) ; - « Maritimiser » les professionnels de l'orientation afin qu'ils puissent mieux prescrire les formations maritimes auprès de leurs publics ; - Accompagnement de la diffusion et de la valorisation du BIMer auprès de nouveaux publics ; - Dans le cadre du Pass classes de mer, mettre en place des dispositions plus incitatives en faveur des activités de découverte des métiers, des activités et du patrimoine maritimes. 	DOPEC-SIOET	Cf. feuille de route « formation maritime »		
		DIMER-SPOMAR	Cf. axes 1.2.1. et 1.2.2.		
Indicateurs : - Nb de projets soutenus - Nb de bénéficiaires et profils (% f-h, tranche d'âge, implantation QPV, zones rurales isolées, etc.)					

Objectif stratégique 2. Faire de l'éducation à la mer un outil au service des transitions

Objectif opérationnel 2.1 – Renforcer l'éducation à la mer sur les problématiques liées aux transitions			Calendrier de réalisation		
Axe de travail opérationnel 2.1.1.	Soutenir les projets d'éducation à la mer sur les enjeux de transitions En compléments des dispositifs existants, il s'agit de favoriser l'émergence de projets innovants, transversaux et/ou multi-acteurs sur les enjeux de transitions du maritime via deux nouveaux dispositifs (cf. axe 1.1.2 supra) : <ul style="list-style-type: none"> - Appel à projets "Education à la mer" 2025 ; - "La pépinière de projets" Breizh Biodiv, volet biodiversité marine. Indicateurs : <ul style="list-style-type: none"> - Nb de projets reçus/soutenus - Typologie des structures bénéficiaires et des publics cibles (% f-h, publics QPV, zones rurales isolées, etc.) ; - Répartition territoriale des projets. 	Pilotage	2025	2026	2027
		DIMER-SPOMAR + DE-SATEC	Cf. axe 1.1.2.		
Axe de travail opérationnel 2.1.2.	Accompagner à l'échelle régionale l'émergence d'offres structurées d'éducation au port dans les territoires Bien que le littoral breton soit essaimé de ports (de plaisance, de pêche ou de commerce), l'ouverture des ports au public et les dispositifs de médiation qui accompagnent cette ouverture sont très disparates d'un territoire à l'autre. En s'appuyant sur la compétence portuaire de la Région, sur les actions expérimentées par les antennes portuaires régionales et/ou les structures d'éducation à la mer déjà impliquées sur cette thématique, il s'agit de fédérer les écosystèmes d'acteurs (acteurs portuaires, structures d'éducation à la mer, acteurs touristiques...) pour développer des offres d'éducation aux ports adaptées aux territoires concernés. L'action régionale consistera notamment à : <ul style="list-style-type: none"> - Impulser des cadres d'échanges (événements, groupes de travail) dédiés à la mise en relation des acteurs, au partage de pratiques et de ressources... ; - Accompagner l'émergence de projets de médiation via l'appel à projets Eduquer à la mer (cf. Axe 1.1.2). Indicateurs : <ul style="list-style-type: none"> - Nb de cadres d'échanges impulsés - Nb d'acteurs participants - Nb de projets financés - Répartition territoriale des initiatives accompagnées 	Pilotage	2025	2026	2027
		DIMER-SPOMAR + DP-SP3E	✓	✓ ✓	✓

Objectif opérationnel 2.2 – Promouvoir une approche intégrée des enjeux de transition liés au maritime			Calendrier de réalisation		
Axe de travail opérationnel 2.2.1.	Favoriser l'échange, le partage de connaissances entre acteurs et l'élaboration d'une culture commune autour des enjeux de transitions liés au maritime Création et/ou consolidation de cadres d'échanges et de partages de connaissances multi-thématiques ou spécifiques à certaines thématiques : <ul style="list-style-type: none"> - Ateliers et webinaires thématiques Melglaz ; - Accompagner le développement de partenariats entre acteurs de l'éducation à la mer et acteurs scientifiques afin de mieux valoriser/transférer les résultats des recherches menées sur les thématiques de transition liées au maritime (biodiversité-climat, lien terre-mer, transitions portuaires...); - Contribuer à faire émerger une communauté d'acteurs et de partage de connaissances, de ressources et de pratiques de médiation autour des risques côtiers et de la planification maritime ; 	Pilotage	2025	2026	2027
		DIMER-SPOMAR	✓	✓ ✓	✓ ✓

	- Contribuer à faire émerger une communauté d'acteurs et de partage de connaissances, de ressources et de pratiques de médiation autour du patrimoine portuaire (dans le cadre des missions de l'Inventaire du patrimoine) ;	DTP-SINPA	✓	✓	✓
	- Contribuer à faire émerger/consolider une communauté d'acteurs et de partage de connaissances, de ressources et de pratiques de médiation autour du continuum terre-mer (en lien notamment avec les acteurs de la politique de l'eau et les acteurs de la politique patrimoine naturel/biodiversité) ;	DE + DIMER		✓	
	- Contribuer à faire émerger/consolider une communauté d'acteurs et de partage de connaissances, de ressources et de pratiques de médiation autour des EMR.	DIMER + DGAMCM	✓	✓	
Indicateurs :					
- Nb d'événements organisés - Nb de communautés d'acteurs créées/accompagnées ;					
- Nb de participant.es et profils (% f-h, acteurs/territoires QPV, zones rurales isolées, etc.).					

Objectif stratégique 3. Favoriser la coopération entre acteurs par la mise en réseau et l'interconnaissance

Objectif opérationnel 3.1 – Accompagner la mise en réseau, l'interconnaissance, le partage			Calendrier de réalisation		
Axe de travail opérationnel 3.1.1	Développer les espaces de rencontres et d'échanges entre acteurs experts/non experts de la culture maritime Il s'agit de favoriser les opportunités d'échanges et d'interconnaissance sur la thématique générale de l'éducation à la mer ou sur des thématiques plus spécifiques : <ul style="list-style-type: none"> - Organisation de rencontres thématiques Melglaz ; - Organisation d'une journée régionale de la culture maritime et de l'éducation à la mer ; - Favoriser l'émergence et/ou la consolidation de communautés multi-acteurs sur différentes thématiques : continuum terre-mer/grand cycle de l'eau ; biodiversité marine/littorale ; sciences participatives ; patrimoine culturel des ports ; culture maritime et tourisme... ; - Encourager la participation des acteurs de l'éducation à la mer au Conseil pour l'égalité entre les femmes et les hommes en Bretagne. 	Pilotage	2025	2026	2027
	Indicateurs : - Nb d'événements organisés - Nb de participant.es et profils (% f-h, acteurs/territoires QPV, zones rurales isolées, etc.)		✓	✓	✓
		DIMER-SPOMAR		Cf. axe 2.1.2.	✓
				Cf. axe 1.1.3.	
Axe de travail opérationnel 3.1.2	Développer de nouveaux cadres de montée en compétences/connaissances des acteurs sur les thématiques de la culture maritime En complément et/ou de façon conjuguée aux espaces d'interconnaissances indiqués à l'axe 3.1.1. et en complémentarité des actions déjà existantes (cf. annexe 2), il s'agit de développer de nouvelles opportunités pour les acteurs experts/non experts de renforcer leur culture maritime via l'état de l'art des connaissances : <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner le développement de partenariats entre acteurs de l'éducation à la mer et acteurs scientifiques ; - Renforcement des actions de médiation du Service de l'Inventaire (valorisation des actions d'inventaire des patrimoines littoraux, balnéaires, militaires et portuaires ; valorisation des dossiers d'études sur le patrimoine maritime disponibles sur le site patrimoine.bretagne.bzh et mise en réseau des acteurs locaux). 	Pilotage	2025	2026	2027
	Indicateurs : - Nb d'actions mises en œuvre - Nb de partenariats développés		✓	✓	✓
		DIMER-SPOMAR		Cf. Axe 2.1.2.	
		DTP-SINPA			

Objectif opérationnel 3.2 – Favoriser une approche intégrée de la politique maritime régionale			Calendrier de réalisation		
Axe de travail opérationnel 3.2.1	Développer l'appropriation des enjeux maritimes par les élu.es et les services de la Région Bretagne	Pilotage	2025	2026	2027
	<p>En compléments d'actions déjà existantes (concours permettant à des agents à de participer à des événements maritimes soutenus par la Région, diffusions d'informations sur l'action maritime de la Région via Keleenn), il s'agit de mettre en place de nouvelles actions favorisant l'acquisition d'une culture maritime en interne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Webinaires/podcasts thématiques, conférences méridiennes ; - Animations internes d'outils de découverte et de médiation des patrimoines maritimes (Service de l'Inventaire du Patrimoine). 	<p>DIMER-SPOMAR</p> <p>DTP-SINPA</p>		✓	✓
Indicateurs : - Nb d'animations - Nb de participant.es et profils (% f/h, élu.es, agent.es des services, des lycées...)					